

Recherche universitaire et échanges littéraires : vers la fin du postcolonial ?

La recherche universitaire sur la littérature maghrébine a été ces dernières années l'objet de nombreux débats, particulièrement dans le cadre d'un vaste programme FSP mixte nommé Ecole doctorale algéro-française (EDAF), élaboré dès 2002-2003, commencé en 2005, et qui vient de se terminer. Programme dont le but était de rétablir dans les universités algériennes un enseignement du et en français fortement mis à mal par la politique d'arabisation des sciences humaines, puis par le terrorisme islamiste. Ce programme devait permettre 2000 soutenances de magistères et de thèses. Près de 1000 magistères ont été soutenus, et environ 200 thèses fin 2011, sur 1049 inscrites. Ce décalage entre le nombre de thèses inscrites et de thèses soutenues peut paraître important, mais il l'est en France également, pour les thèses littéraires, et il est de plus aggravé par le fait que les doctorants algériens sont pour la plupart déjà recrutés dans une université après soutenance de leur magister, ce qui leur confère une charge de travail assez lourde, comme le sont également les complications administratives aboutissant souvent à plusieurs mois, et parfois même à plus d'un an d'écart entre le dépôt de la thèse et des pré-rapports favorables, et la soutenance. Ce programme maintenant terminé ne se substituait pas cependant aux conventions de recherche CMEP déjà existantes, et il sera remplacé à partir de 2012 par un « Réseau mixte de recherche et de formation doctorale » dont la fonction sera moins de gérer le co-encadrement des thésards que de leur donner des moyens, documentaires et autres, à l'appui de leurs recherches.

Il peut être intéressant de mettre ces programmes doctoraux mixtes, dotés de moyens assez conséquents, en regard avec le statut de la littérature, et particulièrement de la littérature maghrébine de langue française, dans les échanges culturels et universitaires entre nos deux pays. Cette question

conditionne en effet toute l'orientation de la politique linguistique française, non seulement en Algérie, mais dans la plupart des pays étrangers. La position officielle des services culturels dépendant du Ministère français des Affaires Etrangères reposait encore à l'époque de l'élaboration de ces programmes sur un choix, que je considère comme absurde, de ne diffuser que la langue, dans sa dimension « fonctionnelle », et d'ignorer la dimension culturelle que véhicule nécessairement cette langue, et particulièrement la littérature. Au moment de la mise en place de l'EDAF, à laquelle je participais, la consigne était ainsi, lors de la rédaction du document d'orientation pédagogique dans une réunion à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, de ne surtout pas utiliser le mot « littérature », ou l'adjectif « littéraire », tant la peur des services linguistiques de l'ambassade d'apparaître comme les suppôts d'un « impérialisme culturel », peur que je qualifierais de « postcoloniale », était grande. Nous obtînmes cependant l'insertion dans le programme, après différents axes de linguistique, de pédagogie du français langue étrangère ou de « français fonctionnel », d'un axe « science des textes ». Le mot « science » et l'absence des mots « littérature » ou « littéraire » rendaient cet axe acceptable... Pourtant lors de la navette qu'il devait nécessairement faire entre les deux pays, ce texte revint d'Algérie avec la formulation « science des textes » remplacée par « science des textes *littéraires* » ! Du moment que la littérature était demandée par les partenaires algériens, elle devint licite, et fut l'objet par la suite d'un très grand nombre de thèses.

Cette frilosité des services diplomatiques français, reposant peut-être sur une méconnaissance, postcoloniale encore, des aspirations véritables du partenaire algérien, rejoint celle qui fut longtemps le fait de l'université française, et particulièrement dans ses départements littéraires. Ces départements furent traditionnellement très réticents à l'entrée dans leurs programmes des littératures « francophones », et particulièrement de celles des pays anciennement colonisés par la France. Pendant une dizaine d'années j'ai tenté en vain, dans la commission de la Société française de littérature générale et comparée qui propose les programmes de littérature comparée d'agrégation à l'Inspection générale, de faire accepter une question comportant un texte « francophone », le plus souvent algérien, sur les trois concernés en général par

cette question. Ce refus, à une époque de recul mondial de l'enseignement du français pendant laquelle ces littératures « francophones », beaucoup plus demandées que les textes plus consacrés par l'institution française, permettaient souvent de sauver l'enseignement du français dans nombre d'universités étrangères, avait quelque chose de suicidaire. Et entre autres absurdités il empêchait de tenir compte du nombre grandissant de thésards maghrébins proposant précisément des sujets sur ces littératures. Etudiants qui dans certaines universités françaises représentent près de la moitié des thésards en littérature, et que l'institution ne sait absolument pas accueillir. Heureusement cette attitude des universités françaises commence à changer. On a même vu Kateb Yacine au programme du concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon il y a deux ans : les nouvelles générations d'enseignants perdent peu à peu cette frilosité que je dénonçais, mais se trouvent souvent démunies dans leurs premiers pas vers ces littératures dont on ne leur a guère parlé lorsqu'ils étaient étudiants.

Deux anecdotes illustreront cette absence de préparation institutionnelle à l'ouverture vers les littératures « francophones ». Il y a deux ans nous avons réussi à l'Université Lyon 2 à obtenir un poste de professeur sur ces littératures, mais nous n'avons eu aucun candidat, tout simplement parce que personne en France n'avait été formé dans cette discipline jusqu'à ce niveau. Le poste a donc dû être publié en Maître de conférences et vient d'être pourvu. Plus en arrière de nous, lorsque M. Chevènement était ministre de l'Education nationale dans les années 80, il avait eu l'heureuse idée de faire mettre un auteur maghrébin au programme des collèges, mais les services du ministère ne trouvèrent pas mieux que d'y inscrire *Nedjma* de Kateb Yacine, qui est certes un des plus grands textes de cette littérature, mais aussi des plus difficiles, surtout enseigné en classe de quatrième, et le plus souvent donc les enseignants, non préparés encore, boudèrent cette partie du programme.

Quoiqu'il en soit la situation est heureusement en train de changer, mais souffrira sans doute encore un temps de la non-préparation des intervenants pourtant pleins bien souvent de bonne volonté, tout comme des inévitables discours convenus introduits par une histoire coloniale pourtant déjà bien lointaine. Ainsi la situation dans l'enseignement en France rejoint-elle le

malentendu diplomatique décrit plus haut, dans une même méconnaissance du partenaire et de son expression comme de ses attentes, méconnaissance due en partie à notre histoire coloniale et aux « langues de bois » du postcolonial.

Or il est un troisième point où l'on retrouve des blocages comparables et tout aussi aisément corrigibles, mais côté algérien cette fois : c'est celui de l'édition. La production littéraire algérienne est sortie depuis une dizaine ou une vingtaine d'années déjà de ce qu'on pourrait appeler l'ère du postcolonial. Si dans les années soixante et soixante-dix encore cette production était essentiellement publiée par un nombre restreint d'éditeurs français classés comme « progressistes », et ayant en tout cas soutenu l'accession de l'Algérie à l'indépendance, comme le Seuil, Denoël, Plon, Maspéro et Julliard, il n'est plus depuis les années 80 d'éditeur français qui n'ait des auteurs algériens à son catalogue, y-compris celui considéré comme le représentant le plus prestigieux de l'institution éditoriale, Gallimard. Ce dernier a même joué un rôle non négligeable de découvreur, puisqu'il a fait connaître le premier des auteurs comme Boualem Sansal, et avant lui Salim Bachi, pour n'en citer que deux, et sans compter l'édition actuelle d'auteurs comme Rachid Boudjedra et bien d'autres, initialement publiés chez Denoël. Et dans le même temps les écrivains maghrébins, sur lesquels l'édition française faisait pression pour qu'ils ne parlent que du Maghreb dans leurs livres, ouvrent l'espace de leurs textes au monde entier : la série de romans « nordiques » de Mohammed Dib en est le plus bel exemple.

Cette ouverture de l'édition française, même si elle l'a précédée de bien des années, rejoint celle qui s'amorce à l'université, et que je viens de décrire rapidement : l'ère du postcolonial, et des faux problèmes qu'il générerait dans un dialogue presque exclusif entre ancien colonisateur et ancien colonisé, semble sur le point de prendre fin. Et elle est contemporaine aussi, en ce qui concerne l'édition, d'un développement considérable de l'édition algérienne. Les nouveaux éditeurs, le plus souvent privés, se multiplient en effet en Algérie depuis les années 80, et ne se contentent plus de rééditer moins cher des livres d'abord publiés en France à des prix inabordables pour les lecteurs algériens : ils font un véritable travail d'éditeurs, en faisant connaître de jeunes écrivains souvent de très grande qualité. Ils étaient certes précédés par de grandes

maisons d'Etat comme la SNED, devenue ENAI, qui eurent longtemps un monopole pour l'édition et la diffusion de livres, et des moyens matériels importants, mais ne brillèrent pas par la qualité de la plupart des livres édités, lesquels répondaient davantage à des directives d'illustration de thèmes commandés par le Parti unique d'alors. Depuis les années 80 au contraire, ces jeunes maisons d'édition ont en effet fait connaître de nombreux jeunes écrivains de qualité. Au hasard et en en oubliant beaucoup je citerai Barzakh, Casbah, Chihab, Marinoor, Dar El Gharb, et ne rappellerai que pour les trois premiers de cette liste qu'ils ont fait connaître entre autres d'excellents écrivains comme Habib Ayyoub, Mustapha Benfodil, Kamel Daoud, Chawki Amari, Leïla Aslaoui, Zineb Labidi, et bien d'autres. De plus cette production éditoriale suscite un écho important dans la presse nationale, que les équipes des sites www.limag.com, et www.dzlit.fr s'efforcent de répertorier : un véritable fonctionnement littéraire de plus en plus indépendant de sa reconnaissance par l'édition et la presse françaises est ainsi en train de se mettre en place en Algérie, malgré toutes les difficultés que l'on connaît. Il est loin le temps où l'on ne parlait vraiment d'un écrivain que lorsqu'il était « passé chez Pivot ». Il est vrai que la célèbre émission *Apostrophes* n'existe plus ! Mais là encore, ce développement important est encore freiné par des comportements administratifs d'un autre temps, en Algérie cette fois : cette jeune édition algérienne est très mal connue en-dehors du pays, et puisque Georges Morin est ici, je rappellerai seulement le fait que dans la manifestation annuelle du *Maghreb des Livres*, organisée chaque année par l'association *Coup de soleil*, l'édition algérienne brille en général par sa quasi-absence, non par mauvaise volonté des éditeurs, mais du fait d'incompréhensibles blocages administratifs de la sortie des livres du territoire.

Je conclurai donc en soulignant le fait que si l'échange universitaire et littéraire entre l'Algérie et la France est souvent encore freiné, des deux côtés de la Méditerranée, par des comportements institutionnels grandement explicables par les « langues de bois » du postcolonial, les jeunes générations, tant de créateurs, que d'éditeurs ou d'universitaires, fonctionnent de moins en moins sur ce mode. Même si un optimisme excessif serait peut-être encore bien naïf, il est permis d'espérer.

